

DEBAT PUBLIC

PORT SEINE METROPOLE OUEST

Contribution UNICEM IDF : Une réponse aux besoins en matériaux de l'Ile de France

L'UNICEM Ile-de-France est une organisation professionnelle représentative de branches industrielles productrices de matériaux de construction essentiellement issus de carrières comme les granulats, le béton prêt à l'emploi, le plâtre ou encore les minéraux industriels.

L'UNICEM Ile-de-France développe son action dans tous les aspects touchant aux intérêts de ses branches professionnelles et de leurs ressortissants, et plus particulièrement dans les domaines du juridique et social, de la technique, de l'environnement, de la formation, des relations sociales, de la santé et de la sécurité.

	<u>Ile-de-France</u>	
Nombre d'entreprises	129	
Effectifs	5 963	
Chiffres d'affaires (Millions d'Euros)	1 649	
	<u>Granulats</u>	<u>BPE</u>
Nombre de sites d'exploitation	118*	109 centrales
Production	17 Mt*	5.5 Mm3
Consommation	30,5 Mt*	5.5 Mm3

* dont 59 installations de recyclage

** pour répondre aux besoins de notre région, il faut importer chaque année de 45 % des granulats consommés : les importations s'élèvent à 14 MT en 2012

Chaque francilien consomme annuellement environ 2,9 tonnes de granulats. Ce qui en fait le produit le plus utilisé après l'air et l'eau.

Rappel :

1 km de voie ferrée (remblai et ballast) = 10 000 Tonnes de granulats

1 km d'autoroute = 30 000 Tonnes de granulats

Un logement = 100 à 300 Tonnes de granulats

Un hôpital ou un lycée = 20 000 à 40 000 Tonnes de granulats

- **Gérer rationnellement la ressource naturelle** : avec 5.2 millions de tonnes, l'Ile-de-France est la deuxième région productrice de granulats issus du recyclage.
- **Maitriser l'impact des transports** : 9 millions de tonnes de granulats consommés en Ile-de-France sont transportés par la voie d'eau.
- **Préserver la biodiversité et l'environnement** : 25 % des réaménagements réalisés ont une vocation écologique ou naturelle (zones humides, prairies...)
- **Partager les connaissances et les pratiques** : l'UNICEM Ile-de-France est membre fondateur de NatureParif, Agence régionale de la nature et de la biodiversité

L'Ile-de-France, une région atypique

1) Des flux de matériaux importants pour la construction

Les besoins annuels en matériaux de construction de la région Ile de France sont importants avec, pour les principaux :

- environ 30 Mt de granulats
- plus de 5 Mm³ de Béton Prêt à l'Emploi (BPE)

Ces besoins génèrent des flux considérables, d'autant qu'ils sont concentrés en grande partie dans la zone centrale de la région, à savoir Paris et sa première couronne.

Par ailleurs, il faut distinguer :

- les flux entre les sites de production de matières premières (granulats, ciments...), les sites de transformation (centrales à béton, usines de préfabrication) ou de négoce et les lieux de consommation (chantiers de construction),
- les flux internes à la région et ceux provenant de l'extérieur, 2^{ème} cercle (régions limitrophes) ou 3^{ème} cercle (arc nord, zone littorale)

2) Une forte dépendance aux autres régions

Sur les 30 millions de tonnes consommées en Ile de France, la contribution des autres régions est supérieure à 13 millions de tonnes, soit 45%. Même si les schémas des carrières d'Ile de France prônent le maintien, voire le développement de l'accès aux ressources régionales, le recours aux matériaux extérieurs restera important et primordial pour répondre aux besoins de construction de la région.

3) La prépondérance des bétons dans la consommation de granulats

Les bétons représentent plus de 50% de la consommation de granulats (contre environ 1/3 en France), avec en corollaire une prépondérance des granulats alluvionnaires.

4) L'importance des matériaux recyclés

Avec plus de 5 millions de tonnes de matériaux recyclés consommés, l'Ile de France est à la pointe en matière d'optimisation du recyclage dans le contexte normatif actuel.

Des évolutions attendues en matière de normes devraient permettre de développer à l'avenir encore davantage l'utilisation de granulats recyclés, en particulier dans le secteur du bâtiment.

5) L'importance de la voie d'eau

Ce sont près de 30% des granulats consommés qui transitent par la voie d'eau, soit 9 millions de tonnes. A cela, il faut ajouter les transferts par voie fluviales des matériaux extraits vers les installations de traitement, ainsi que la part significative de déblais qui

sont acheminés en remblaiement de carrières par voie d'eau. On estime que près de 400 000 trafics de Poids Lourds sont ainsi évités chaque année.

Les matériaux de construction et la voie d'eau en Ile de France : une forte complémentarité de longue date.

Quelques chiffres :

- 9 millions de tonnes de granulats transitent par le fluvial
- Près de 400 000 trafics poids lourds ainsi évités
- 70% des installations régionales utilisant des granulats sont sur ou près de la voie d'eau
- 90% des centrales à béton de Paris 1^{ère} couronne sont « bord à quai »
- 1 million de tonnes de déchets du BTP sont évacués par bateau du cœur de la région

La région bénéficie d'une desserte fluviale exceptionnelle permettant d'accéder au cœur de la région et donc du marché de consommation des matériaux de construction : Seine, Marne, Oise, Canaux, autant de voies d'accès utilisées depuis toujours.

De plus, la ressource traditionnelle de granulats de la région est constituée par les gisements alluvionnaires exploités au bord des fleuves, permettant un chargement direct des péniches à destination des clients qui eux-mêmes se sont positionnés préférentiellement bord voie d'eau, en particulier dans Paris.

On avait donc là le schéma idéal pour développer le transport fluvial, et c'est ce qui s'est passé.

Cependant, on assiste depuis une vingtaine d'années à 2 phénomènes qui compromettent la bonne poursuite de ce schéma vertueux :

- Une difficulté d'accès à la ressource alluvionnaire compte tenu de l'évolution des réglementations de toutes natures
- Une érosion du nombre de sites industriels implantés en bord de fleuve, et en particulier des centrales à béton

La baisse du marché sur cette période et la possibilité d'avoir accès aux gisements alluvionnaires normands et picards ont permis de maintenir le niveau de matériaux transportés par voie d'eau et même certaines années de le développer.

Cependant, d'une part le projet du Grand Paris avec les infrastructures de transport et les 70 000 logements vont créer une demande supplémentaire considérable en matériaux (4,7 Mt de granulats, 2,6 Mm³ de BPE), et, d'autre part, les ressources des régions limitrophes se réduisent à leur tour pour les mêmes raisons qu'en Ile de France.

Les contraintes à prendre en compte

Le Grand Paris va engendrer de nouvelles contraintes, à savoir :

- Le besoin supplémentaire de 100 millions de tonnes de granulats et de 50 Mm³ de BPE sur 20 ans
- Le fait que les 2/3 de ces besoins seront localisés sur Paris et sa 1^{ère} couronne
- La nécessité de favoriser la massification du transport des matériaux pour ne pas aggraver les problèmes de circulation
- Des quantités plus importantes de déblais du BTP à valoriser

Pour toutes ces raisons, il va être nécessaire de prévoir l'implantation de nouveaux sites de transit et de production de matériaux de construction en Ile de France, et de les positionner judicieusement au regard des contraintes évoquées pour permettre d'atteindre les objectifs du Grand Paris et en minimiser autant que faire se peut les impacts.

De ce point de vue, créer une plate-forme multimodale à Achères, au confluent des voies fluviales nord et ouest apporte une première réponse aussi bien en termes de capacité, permettant de compléter celle de Gennevilliers dont les possibilités d'extension sont limitées, qu'en termes de positionnement en restant proche des principales zones de consommation (Paris, Hauts de Seine et Yvelines).

De l'utilité des carrières

La création de la plate-forme d'Achères met en évidence le rôle essentiel des carrières dans l'aménagement du territoire.

Bien sûr, dans un premier temps, l'exploitation de la ressource en granulats permet de fournir au secteur du BTP les matériaux indispensables pour répondre aux défis auxquels il est confronté en matière de constructions de logements, d'équipements publics et collectifs (hôpitaux, écoles...) et d'infrastructures de transport.

Mais par ailleurs, il offre aux responsables des collectivités un choix de solutions de réaménagement qui permet de répondre aux besoins ou aux souhaits des populations: bases de loisirs il y a quelques années, mais aujourd'hui réaménagements écologiques, espaces agricoles ou, comme dans le cas d'Achères, nouvelles infrastructures quand elles s'avèrent nécessaires.

A noter également, dans le cas qui nous occupe, l'opportunité de traiter de la meilleure façon le problème de la pollution locale, héritage du passé et qui pesait sur le territoire depuis des années.